



**L'AGENCE  
DU SERVICE CIVIQUE**  
95 avenue de France  
75013 Paris



**Communiqué de presse**  
**Paris, le 15 Février 2011**

## **L'Agence du Service Civique et le Réseau IAE – Ecoles Universitaires de Management signent une Convention de partenariat pour le développement du Service Civique**

Martin Hirsch, Président de l'Agence du Service Civique et Pierre Louart, Président du Réseau des IAE-Ecoles Universitaires de Management ont signé le 8 Février 2011 une Convention de partenariat pour la promotion et le développement du Service Civique auprès des 40 000 étudiants composant le Réseau.

Le Réseau IAE a souhaité apporter son concours et celui de ses 31 IAE répartis sur toute la France au développement du Service Civique.

Dans le cadre de la Convention, le Réseau des IAE s'engage notamment à :

- ∂ Mener des actions de sensibilisation et de diffusion de l'information sur le Service Civique auprès des étudiants du Réseau des IAE et auprès de l'ensemble des partenaires du Réseau ;
- ∂ Faciliter les conditions de participation des étudiants du Réseau des IAE à une mission de Service Civique ;
- ∂ Sensibiliser le corps enseignant, ses partenaires et les personnels administratifs des IAE au Service Civique ;
- ∂ Tenir compte, lors notamment des phases de jury de recrutement, de la motivation des jeunes qui auraient interrompu leur cursus pour effectuer un Service Civique.

Le Service Civique permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui le souhaitent de s'engager sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général. Il peut être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public en France ou à l'international. Il donne lieu à une indemnité de 540 euros par mois et à une couverture sociale prise en charge intégralement par l'Etat.

**Contact Réseau IAE** : Sarah LEMPEREUR, Responsable Partenariats & Communication – Tél : 06.63.01.72.41 - [sarah.lempereur@reseau-iae.org](mailto:sarah.lempereur@reseau-iae.org)

**Contact Agence du Service Civique** : Alix ARMANET, Chargée de mission Partenariats et Communication - Tél : 01.40.45.97.77 - [alix.armanet@service-civique.gouv.fr](mailto:alix.armanet@service-civique.gouv.fr)